

Méthodes de management mortifères à La Poste - Il faut les stopper !

2 novembre 2018



Mercredi 24 octobre, Paula, factrice du centre courrier de Sarlat (Dordogne), mettait fin à ses jours à son domicile. En arrêt maladie depuis plusieurs mois, elle vivait depuis quelques temps chez ses parents, ce que lui avait conseillé son médecin, au vu de sa situation de fragilité. Un énième contrôle médical, ordonné par La Poste, l'a contrainte à revenir chez elle, où elle a commis l'irréparable. Des échanges de sms, le jour même du drame, démontrent le lien entre son geste et la pression qu'elle subissait de la part de la direction.

Cette dernière entretient en effet un climat particulièrement délétère. **Ce même 24 octobre, une altercation entre Christophe, facteur dans le site de Siorac (qui dépend du même établissement) et un cadre a eu lieu.** A l'origine de celle-ci, l'attitude particulièrement provocatrice de cet encadrant pendant un contrôle de cadence de tri, ce dernier ayant lieu juste après une restructuration mettant à mal les conditions de travail des factrices et des facteurs. Le directeur d'établissement et deux autres cadres (dont l'auteur de la provocation) attendaient l'agent impliqué pour lui signifier sa mise à pied conservatoire. Celui-ci a décidé de quitter le centre, tout en précisant qu'il se tenait à la disposition du directeur dès le lendemain. Considérant sans doute qu'il s'agissait d'un crime de lèse-majesté, le directeur a ordonné aux deux autres cadres "d'aller le chercher et de le lui ramener"... Ce qu'ils ont fait, manu militari. **Ces trois individus ont violemment sorti Christophe de sa voiture et l'ont tout aussi violemment plaqué à terre, puis maintenu au sol pendant plusieurs minutes. Des méthodes dignes de la BAC... Les collègues de Paula et Christophe, révoltés par cette situation, exercent depuis le 25 octobre, leur droit de retrait.** Ils demandent le départ des trois cadres incriminés et la levée de la mise à pied conservatoire de Christophe.

L'intervention conjointe des agents, de l'intersyndicale locale et de la fédération Sud PTT a conduit,

pendant la durée de l'enquête CHSCT, à la mise en arrêt maladie des trois cadres, ainsi qu'à la suspension de la mise à pied de Christophe. C'est une première victoire. **Un rassemblement aura lieu lundi à 17 heures à Sarlat, en présence de postier·e·s, d'usager·e·s et d'élue·s.**

De tels comportements managériaux ne s'arrêtent malheureusement pas aux frontières de la région Nouvelle-Aquitaine. **En Auvergne-Rhône-Alpes, les faits mettant en cause M. Clavaud, responsable régional pour la branche Courrier, s'accumulent également.** Le 6 juin dernier, Aziz Noui, facteur à Bellegarde (Ain), menait depuis deux semaines une grève de la faim, suite à la réorganisation de son bureau. M Clavaud est venu lui rendre visite, non pas pour s'enquérir de sa santé, mais pour le provoquer. **Il a, devant témoins, mis en cause la réalité de sa grève de la faim, tout en le menaçant de s'occuper "personnellement de son cas".** La menace a en effet été mise à exécution quelques mois plus tard, puisqu'Aziz a été licencié pour des propos tenus lors d'une interview donnée à une radio locale. Aidé par Sud PTT, il compte engager une procédure prud'homale.

Le 21 juin Christophe, un colipostier était interpellé avec violence par la police municipale de Lyon (Rhône), simplement parce qu'il était mal garé. Or, tou·te·s les postier·e·s qui font de la distribution en voiture le savent bien, il est tout bonnement impossible d'assurer ses livraisons dans les temps en respectant strictement le code de la route, particulièrement en zone urbaine. Le syndicat Sud Poste 69 et la fédération Sud PTT sont donc intervenus pour demander la protection juridique à laquelle l'ensemble du personnel de La Poste a droit dans le cadre de ses fonctions. **Non seulement La Poste nous a opposé une fin de non recevoir, mais la direction territoriale a convoqué Christophe en entretien préalable à licenciement. La double peine, en somme.** Suite à l'intervention de notre fédération, le conseil de discipline a été reporté sine die. Mais nul doute que La Poste attend la décision du tribunal correctionnel suite au dépôt de plainte de la police contre Christophe. **Un rassemblement est organisé le 15 novembre à 13 heures devant le Palais de Justice de Lyon.**

Le 29 octobre, M. Clavaud s'est à nouveau personnellement fait remarquer, cette fois-ci dans le centre courrier de Saint-Marcellin (Isère). Le personnel de ce bureau est en situation de fragilité, d'autant plus qu'il s'est vu imposer une réorganisation à la hussarde le 2 octobre, malgré un rapport d'expertise CHSCT et une lettre de l'Inspection du Travail pointant nombre de problèmes. Les agents s'étaient d'ailleurs mis en grève, soutenus par Sud et la CGT. Les arrêts maladie se multiplient depuis le 2 octobre. Bref, une situation sanitaire catastrophique. **M. Clavaud, fidèle à ses habitudes, a tenu un discours emprunt de violence et de provocation vis-à-vis du personnel. A tel point qu'une factrice a été victime d'une crise d'épilepsie pendant le discours de M. Clavaud... Ce qui ne l'a pas empêché de continuer son monologue.** Quand les pompiers sont intervenus, M. Clavaud avait quitté les lieux, sans se soucier de l'état de santé de la collègue.

L'ensemble de ces faits témoigne d'une situation sanitaire et sociale désastreuse à La Poste. **En 2016, Sud PTT avait déjà, en mettant sur la scène publique plusieurs cas de même nature, alerté l'opinion, et s'était adressé à Philippe Wahl, PDG de La Poste, ainsi qu'au ministre de tutelle... Sans réaction de part et d'autre.** L'accord à la distribution, vendu par la direction du Courrier soi-disant pour répondre à la situation, n'a fait que l'aggraver, comme nous le dénonçons alors.

Ce qui se passe à La Poste, et notamment à la distribution, est inacceptable. Cela ne peut, cela ne doit pas durer. Sud PTT va, une fois de plus, interpellé P. Wahl et le Ministère de l'Economie. Mais, comme le prouve l'exemple de Sarlat, nous savons que, pour se faire entendre, les postier·e·s et les syndicats qui les soutiennent doivent avant tout compter sur eux-mêmes.

Lire aussi : [Voir sur le site de SUD PTT](#)

• [Emplacement : ré-agir ensemble](#) > [Mobilisations et actualités](#) > [Actualités](#) >

• Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Methodes-de-management-mortiferes-a-La-Poste-Il-faut-les-stopper>

